

Conditions Générales d'accès et d'Utilisation du Portail Fournisseurs du groupe AREVA (CGU)

en date du 25/10/2011 référence : DA10252011_PORTAIL

Préambule

AREVA SA a développé un portail dédié à ses fournisseurs accessible en ligne aux adresses <http://fournisseurs.areva.com> et <http://suppliers.areva.com>.

Ce portail constitue un espace de partage d'informations entre le groupe AREVA et ses fournisseurs.

Ce portail est constitué de deux espaces :

- Un espace public,
accessible à l'ensemble des internautes offrant diverses informations liées aux achats du groupe AREVA telles que :
 - l'engagement de développement durable applicable aux fournisseurs du groupe AREVA,
 - la politique « achats » du groupe AREVA,
 - la charte des valeurs du groupe AREVA.

- Un espace privé,
accessible via un processus d'authentification sécurisé. Cet espace permet entre autres aux fournisseurs habilités de répondre en temps réel aux appels d'offres auxquels ils ont été invités et de consulter les données de leur société (ci-après désigné le « Portail Fournisseurs »).

1. Objet

Les présentes conditions générales d'accès et d'utilisation du Portail Fournisseurs du groupe AREVA (ci-après désignées les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation par le Fournisseur du Portail Fournisseurs.

Le Portail Fournisseurs met à la disposition du Fournisseur un environnement lui permettant d'accéder à un outil de communication ainsi qu'à des informations, données, bases de données, sites, systèmes d'information, applications, *etc.* du groupe AREVA dans l'objectif d'optimiser ses relations avec le groupe AREVA, notamment pour répondre aux appels d'offres et lui permettre de consulter l'ensemble des données liées à son profil, et ce conformément aux dispositions des CGU.

Par « AREVA SA », il faut entendre AREVA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 456 178 437,60 euros, inscrite sous le N° 712 054 923 RCS Paris, ou toute entité intervenant pour son compte dans le cadre de l'exploitation informatique du Portail.

Par «groupe AREVA », il faut entendre AREVA SA et/ou toute filiale, toute société ou tout établissement actuel ou futur dans lequel AREVA SA détient ou détiendra, directement ou indirectement, une participation lui conférant un pouvoir de contrôle conformément aux articles L.233-1 à L.233-3 du Code de commerce.

Par « Fournisseur », il faut entendre toute société qui (i) s'est engagée à respecter les CGU, (ii) satisfait aux critères d'accès au Portail Fournisseurs définis ci-après et (iii) dont l'accès au Portail Fournisseurs est autorisé par AREVA SA, ces trois critères étant cumulatifs.

Par « tiers », il faut entendre toute personne physique ou morale autre que le groupe AREVA et le Fournisseur.

Le groupe AREVA et le Fournisseur sont ci-après dénommés individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

2. Modalités d'accès et d'utilisation

2.1 Pré-requis techniques

Le Portail Fournisseurs est disponible en mode "navigateur seul" ce qui signifie que seul un navigateur Web est nécessaire pour accéder à l'application.

En conséquence, les utilisateurs doivent être en possession d'une plate-forme supportant un navigateur WEB, notamment :

Microsoft Internet Explorer® 6.0 ou supérieur

AREVA SA pourra apporter une assistance ponctuelle en cas de difficulté de connexion ou d'utilisation du Portail Fournisseurs mais ne pourra en aucun cas se substituer aux services informatiques du Fournisseur qui ont en charge la gestion des postes.

2.2 Autorisations d'accès

Le Fournisseur ne peut accéder au Portail Fournisseurs et l'utiliser que dans le cadre de ses relations avec le groupe AREVA et par l'intermédiaire des Utilisateurs Autorisés.

Par « Utilisateur Autorisé », on entend toute personne physique, membre du personnel du Fournisseur, ayant la capacité et le pouvoir de représenter le Fournisseur, et d'agir en son nom et pour son compte dans le Portail Fournisseur, autorisé par AREVA SA à d'une part, accéder au Portail Fournisseurs au moyen d'un identifiant unique et personnel, ainsi que d'un mot de passe, qui lui auront préalablement été transmis par AREVA SA, et, d'autre part, à utiliser le Portail Fournisseurs au nom et pour le compte du Fournisseur, dans le respect des CGU.

L'accès au Portail Fournisseurs et à son contenu est subordonné à l'acceptation des CGU, matérialisé par un « clic électronique » sur le bouton « j'accepte » par le premier Utilisateur Autorisé du Fournisseur.

Il est convenu entre les Parties que le fait pour le premier Utilisateur Autorisé d'un Fournisseur d'accomplir cette action vaut acceptation des dites CGU, au nom et pour le compte du Fournisseur et de l'ensemble des autres Utilisateurs Autorisés du Fournisseur. Cette acceptation aura la même valeur probante et les mêmes effets juridiques qu'une version sur support papier revêtue d'une signature manuscrite. Les CGU seront portées à la connaissance des autres Utilisateurs Autorisés, lors de l'attribution à chacun d'eux par AREVA SA de leur identifiant et de

leur mot de passe. A réception des CGU, lesdits Utilisateurs Autorisés s'engageront à en prendre connaissance, et à les appliquer à chaque utilisation à venir du Portail Fournisseur.

La trace de cette acceptation sera stockée et conservée sur un serveur pendant une période de dix ans à compter de la date d'acceptation.

Les identifiants utilisateurs et mots de passe délivrés par AREVA SA à chaque Utilisateur Autorisé sont strictement personnels. Le Fournisseur et chacun de ses Utilisateurs Autorisés sont responsables de la préservation et la confidentialité des mots de passe et identifiants utilisateurs. Les modalités relatives à la gestion des mots de passe sont définies sur la page « FONCTIONNEMENT DU PORTAIL FOURNISSEURS ».

En fonction de la nature et des spécificités de la relation entre le groupe AREVA et le Fournisseur, AREVA SA pourra autoriser la création d'un ou de plusieurs Utilisateurs Autorisés.

2.3 Conditions d'utilisation

L'utilisation de l'identifiant utilisateur et du mot de passe attribués à un Utilisateur Autorisé est considérée comme étant effectuée par ledit Utilisateur Autorisé, et sous sa seule responsabilité. Le groupe AREVA ne procédera pas à un contrôle a priori au moment de la connexion via le mot de passe et / ou l'identifiant utilisateur au Portail Fournisseur de l'identité de la personne qui se connecte. Le groupe AREVA ne saurait donc être responsable de l'utilisation frauduleuse d'un identifiant ou d'un mot de passe par une tierce personne qui n'a pas la qualité d'Utilisateur Autorisé.

Aucun Fournisseur, Utilisateur Autorisé ou aucune autre personne n'a le droit d'accéder au Portail Fournisseurs en utilisant le mot de passe / identifiant utilisateur d'un autre Fournisseur ou Utilisateur Autorisé.

Le Fournisseur se porte fort du respect par chacun des Utilisateurs Autorisés des obligations qui leur incombent en vertu des CGU. En conséquence, le Fournisseur s'engage à vérifier que chacun de ses Utilisateurs Autorisés (a) a la capacité et le pouvoir d'engager ledit Fournisseur et d'agir en son nom et pour son compte à travers le Portail Fournisseurs, (b) assume la responsabilité de la sécurité et/ou de l'utilisation de son mot de passe / Identifiant utilisateur (c) ne révèle pas son mot de passe / identifiant utilisateur à un tiers, (d) n'autorise aucune autre personne physique ou morale à utiliser son mot de passe / identifiant utilisateur, (e) utilise le Portail Fournisseurs conformément aux CGU.

Les Utilisateurs Autorisés doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la confidentialité des dits mots de passe / identifiants utilisateurs ainsi que pour préserver l'utilisation du Portail Fournisseurs par les autres Fournisseurs et la sécurité du Portail Fournisseurs dans les conditions prévues par les présentes. Ils s'engagent également à informer immédiatement AREVA SA en cas de perte d'un mot de passe et/ou identifiant utilisateurs, qui leur communiquera sans délai un nouveau mot de passe et/ou identifiant utilisateur après avoir désactivé et remis à jour le profil correspondant au dit Utilisateur Autorisé.

Le Fournisseur est seul et unique responsable de toute utilisation ou accès au Portail Fournisseurs par quiconque accédant au dit Portail, de quelque manière que ce soit, en utilisant les mots de passe / identifiants utilisateurs dudit Fournisseur ou de ses Utilisateurs Autorisés.

Le groupe AREVA ne sera en aucun cas responsable de la gestion, du contrôle et/ou de la surveillance de l'utilisation du Portail Fournisseurs par les Utilisateurs Autorisés.

Le Fournisseur devra immédiatement informer AREVA SA de toute utilisation frauduleuse de ses identifiants/ mots de passe, dès qu'il en aura connaissance.

De manière générale, le Fournisseur et les Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser le Portail Fournisseurs de manière frauduleuse, illégale ou sans autorisation, notamment en (i) créant des liens d'un site vers le Portail Fournisseurs ou (ii) créant sur d'autres sites Internet des cadres utilisant des éléments d'information obtenus via le Portail Fournisseurs ou s'y rapportant.

Le Fournisseur peut se faire assister d'un automate informatique destiné à récupérer de manière répétitive les mêmes informations sur le Portail Fournisseurs ou à alerter le Fournisseur sur la publication de nouvelles données ou informations. Le recours à cet automate doit faire l'objet d'une déclaration auprès d'AREVA SA.

Un tel usage n'est autorisé qu'afin de réaliser de manière automatique des tâches normalement réalisables par une personne physique ayant un accès autorisé au Portail Fournisseurs. Il est formellement interdit au Fournisseur d'user d'un automate pour réaliser des tâches inaccessibles à travers l'interface homme-machine standard du Portail Fournisseurs ou de ses applications. Cet automate fonctionnera sous la seule responsabilité du Fournisseur.

Le Fournisseur s'engage en outre à utiliser le Portail Fournisseur conformément à sa destination, et à ne pas porter préjudice à l'image du groupe AREVA à quelque titre et sous quelque forme que ce soit au moyen de l'utilisation qu'il fera du Portail Fournisseur.

Le Fournisseur assure une surveillance régulière des accès d'Utilisateurs Autorisés de manière à prévenir tout comportement pouvant porter atteinte à l'objet et à la finalité du Portail Fournisseurs, à ses applications, ou à l'intégrité des données publiées.

La création de nouveaux Utilisateurs Autorisés, leur modification, ainsi que leur suppression, doivent faire l'objet d'une demande du Fournisseur auprès d'AREVA SA.

Le Fournisseur s'engage à contrôler:

- la permanence du statut de premier Utilisateur Autorisé et à informer AREVA SA de toute modification (changement de poste, licenciement, démission, départ à la retraite ..) les concernant quant à la personne désignée comme ayant le statut de premier Utilisateur Autorisé, afin que le profil de l'Utilisateur Autorisé soit remis à jour par AREVA SA
- Les demandes de création et de suppression d'Utilisateurs Autorisés, avant de transmettre ces requêtes à AREVA SA.

AREVA SA se réserve le droit de modifier et de mettre à jour sans préavis et à sa propre discrétion, tous les éléments, produits ou services présentés sur le Portail Fournisseurs.

2.4 Frais d'accès

L'accès au Portail Fournisseurs et son utilisation par les Utilisateurs Autorisés sont gratuits.

Seront conservés à la charge du Fournisseur tous les frais inhérents à l'accès au Portail Fournisseurs et à son utilisation, et notamment :

- les frais d'abonnement à un fournisseur d'accès Internet de son choix pour accéder au Portail Fournisseurs,
- les frais d'achat de matériel et de logiciels nécessaires pour accéder au Portail Fournisseurs.

3. Durée de validité, suspension et résiliation

Les droits d'accès et d'utilisation du Portail Fournisseurs sont valides jusqu'à la date de résiliation des CGU par AREVA SA, à l'exclusion du cas de suspension pour acceptation des CGU modifiées.

AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGU, ou de suspendre à tout moment, l'accès du Fournisseur et de ses Utilisateurs Autorisés au Portail Fournisseurs dans les conditions définies ci-après.

3.1 Résiliation

En cas de résiliation des CGU pour quelque raison que ce soit, tous les droits accordés par les présentes au Fournisseur et à ses Utilisateurs Autorisés prendront fin. Le Fournisseur et ses Utilisateurs Autorisés ne seront plus en mesure d'accéder à l'espace privé du Portail Fournisseurs.

Sans préjudice des cas légaux de résiliation, AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGU :

- en cas de manquement par le Fournisseur et/ou les Utilisateurs Autorisés à toute ou partie de leurs obligations au titre des CGU, et plus généralement de tout manquement aux lois et réglementations en vigueur applicables aux activités du Fournisseur sur le Portail Fournisseurs, par son intermédiaire ou s'y rapportant, sans préjudice de tous autres droits et actions au profit de AREVA SA. Sans qu'il soit besoin d'aucune intervention judiciaire, la résiliation s'effectuera de plein droit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception quinze (15 jours) après mise en demeure restée sans effet ;
- en cas de modifications des CGU notifiées au Fournisseur et refusées par ce dernier (cf. article 10).

En cas de résiliation des CGU, chacune des Parties s'engage à :

- restituer à l'autre Partie l'ensemble des Informations Confidentielles qu'elle lui a transmises et leurs éventuelles reproductions,
- détruire tous les autres documents en sa possession incluant les Informations Confidentielles de l'autre Partie ou fondées sur celles-ci ou rédigées au moyen de celles-ci.

3.2 Suspension

AREVA SA se réserve le droit de suspendre à tout moment sans indemnité, l'accès du Fournisseur et de ses Utilisateurs Autorisés au Portail Fournisseurs :

- du fait des activités de maintenance du Portail Fournisseurs. AREVA SA s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir le service dans les meilleurs délais ;
- du fait de problèmes techniques provenant de l'infrastructure. AREVA SA s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir le service dans les meilleurs délais ;
- pendant la durée précédant l'acceptation ou le refus par le premier Utilisateur Autorisé du Fournisseur des CGU modifiées (cf. article 10) ;
- du fait d'un manquement par le Fournisseur et/ou un Utilisateur Autorisé à l'une de leurs obligations au titre des CGU. Dans le cas où il ne serait pas mis fin au manquement dans un délai de quinze (15) jours par le Fournisseur, AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGU conformément à l'article 3.1.

Afin de permettre au Fournisseur de poursuivre ses relations avec le groupe AREVA au cours de la suspension, les Parties s'accorderont pour convenir d'un mode alternatif de communication et de coopération.

4. Protection des données personnelles

Le Fournisseur s'engage à informer les Utilisateurs Autorisés si des données personnelles les concernant ont été communiquées au groupe AREVA.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, les règles applicables aux droits d'accès, de modification, et/ou de suppression desdites données personnelles sont répertoriées dans les mentions légales du Portail Fournisseurs.

5. Sécurité

Chaque Partie fera ses meilleurs efforts au regard des règles de l'art et des meilleures pratiques de l'industrie dans ce domaine, eu égard au Contenu échangé sur le Portail Fournisseurs ainsi que dans l'usage qu'elles vont faire du Portail Fournisseurs, pour ne procéder à aucune manipulation susceptible d'entraîner des virus et des pannes informatiques, fonctionnelles ou de tout ordre qui pourrait affecter le fonctionnement du Portail Fournisseurs, notamment dans le cadre de l'utilisation d'un automate, ou de tout serveur ou service accessible par l'intermédiaire du Portail Fournisseurs.

Par « Contenu Fournisseur » ou « Contenu AREVA » et cumulativement le « Contenu », on entend les informations, documents, plans ou tout autre élément qui feront l'objet d'échange entre le groupe AREVA et le Fournisseur via le Portail Fournisseurs.

6. Confidentialité

Pour les besoins du présent article, le terme Informations Confidentielles désigne toutes les informations et/ou toutes les données sous quelque forme et de quelque nature qu'elles soient, ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui leurs sont attachés, divulguées par une Partie à l'autre Partie, ou dont cette dernière pourrait avoir connaissance directement ou indirectement, à l'occasion de l'accès au Portail Fournisseurs et/ou de l'utilisation dudit Portail. Les Informations Confidentielles incluent l'ensemble des Contenus.

Chacune des Parties s'engage à considérer comme strictement confidentielle, et à ne pas divulguer à des tiers, de manière directe ou indirecte, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, toute Information Confidentielle de l'autre Partie, ne pas les mettre à la disposition d'une personne ou d'un organisme sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, et sous réserve d'avoir fait signer à ce tiers, cette personne ou cet organisme un accord de confidentialité aussi strict que les obligations mises à la charge des Parties au titre du présent article.

Chacune des Parties s'engage à ne pas utiliser les Informations Confidentielles à d'autres fins que celle de l'utilisation du Portail Fournisseur.

Chacune des Parties s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et préserver les Informations Confidentielles contre toute divulgation. Chaque Partie s'engage à traiter les Informations Confidentielles avec le même degré de protection que celui qu'elle met en œuvre pour protéger et préserver ses propres Informations Confidentielles contre toute divulgation à un tiers, lequel ne saurait être inférieur à un strict devoir de précaution.

Chaque Partie s'engage en outre à ce que les Informations Confidentielles qu'elles reçoivent de l'autre partie :

- ne soient pas copiées ou reproduites, ni dupliquées, totalement ou partiellement, directement ou indirectement, sans l'autorisation préalable et écrite de la Partie qui les lui a divulguées (ci-après désignée « Partie Divulgateur ») et uniquement aux fins de l'utilisation du Portail Fournisseur, ou dans le cadre dudit Portail ;
- ne soient utilisés que dans le cadre du Portail Fournisseur,
- soient restitués à la Partie Divulgateur ainsi que toute copie éventuelle autorisée sans délai sur simple demande, ou en cas de désactivation définitive des CGU ou de résiliation des CGU.

L'obligation de confidentialité prévue au présent article s'appliquera pendant toute la durée de l'utilisation par le Fournisseur du Portail Fournisseurs et survivra pendant dix années à l'échéance des CGU pour quelque raison que ce soit.

Il est précisé qu'en égard à la typologie des échanges envisageables, la confidentialité des informations communiquées pourra faire l'objet d'un accord spécifique, les présentes dispositions devant dans ce cas être considérées comme supplétives dudit accord spécifique.

Ne sont pas considérés comme tiers au titre de la présente clause :

- toute filiale, toute société ou tout établissement actuel ou futur dans lequel AREVA SA détient ou détiendra, directement ou indirectement, une participation lui conférant un pouvoir de contrôle conformément aux articles L.233-1 à L.233-3 du Code de commerce, **sauf si cette filiale, société ou établissement est mis en concurrence aux côtés du Fournisseur dans le cadre d'un appel d'offres lancé par le groupe AREVA.**
- les membres du personnel et les collaborateurs des Parties amenés par leurs fonctions à avoir connaissance des Informations Confidentielles.

Chaque Partie s'engage à faire signer un engagement de confidentialité aussi strict que les obligations mises à la charge des Parties au titre du présent article aux membres de leur personnel et à leurs collaborateurs qui auront à connaître de ces informations dans le cadre de leur fonction, à les avertir du caractère strictement confidentiel des Informations Confidentielles, et à assumer la responsabilité d'une éventuelle divulgation survenant de leur fait.

Ne seront pas considérées comme confidentielles :

- les informations qui sont à la date de leur communication, ou deviendront postérieurement à celle-ci sans divulgation frauduleuse de la Partie qui les a reçues, (ci-après désignée « Partie Bénéficiaire »), publiquement connues, ou
- les informations déjà en possession de la Partie Bénéficiaire à la date de communication de ces informations, ou qui lui sont communiquées par un tiers auprès duquel elle n'a pas dû s'engager au secret, ou
- les informations qui sont ou ont été développées de manière indépendante et de bonne foi par les membres du personnel de la Partie Bénéficiaire n'ayant pas eu accès à ces Informations Confidentielles et n'étant pas liés par un engagement de confidentialité,
- les informations que la Partie Bénéficiaire est tenue de divulguer du fait de l'injonction d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, sous réserve d'avoir préalablement informé la Partie Divulgateur de cette divulgation et de la limiter au strict nécessaire.

Les Parties ne donnent aucune garantie explicite ou implicite quant à la qualité ou à la pertinence des Informations Confidentielles.

7. Propriété intellectuelle

La structure générale du Portail Fournisseurs accessible via les adresses <http://fournisseurs.areva.com> et <http://suppliers.areva.com>, les informations, pictogrammes, photographies, images, textes séquences, vidéos animées sonores ou non et autre document composant le Portail Fournisseur sont la propriété du groupe AREVA ou de tiers ayant autorisé limitativement le groupe AREVA à les utiliser, et sont protégés par un droit de propriété intellectuelle.

A ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou transformation, partielle ou intégrale, du Portail Fournisseurs ou d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit (y compris par transfert sur un autre site), sans autorisation préalable et écrite du groupe AREVA, est interdite, à l'exception des copies pour usage privé, et constituerait une contrefaçon sanctionnée en particulier par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, susceptible d'engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

Les marques « AREVA » ou « A AREVA » figurant sur le Portail Fournisseur sont des marques déposées par AREVA SA. Toute reproduction totale ou partielle ou toute utilisation de ces marques sans autorisation préalable et écrite d'AREVA SA est prohibée.

Le Fournisseur et les Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser lesdites marques ou logos d'AREVA SA de quelque manière que ce soit, en particulier, à des fins de références ou de publicité, sans l'accord exprès, préalable et écrit d'AREVA SA.

De manière générale, les Informations Confidentielles que le groupe AREVA transmet au Fournisseur sont la propriété et restent la propriété du groupe AREVA, sous réserve des droits des tiers. Le Fournisseur s'engage en particulier à ne pas déposer, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, une demande de brevet, un logiciel, ou un dessin et modèle résultant de la divulgation de ces Informations Confidentielles.

Aucune disposition des CGU n'implique :

- une renonciation de la part de la Partie Divulgateur à la protection des Informations Confidentielles qu'elle divulgue à l'autre Partie par un brevet ou par tout autre droit de propriété intellectuelle,
- une quelconque concession de licence ou un quelconque droit sur les Informations Confidentielles, exprès ou tacite, au profit de la Partie Bénéficiaire.

8. Responsabilités

Le Portail Fournisseurs est accessible via le réseau Internet.

Il est rappelé qu'Internet est un réseau ouvert et informel, constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques. La gestion de l'Internet n'est soumise à aucune entité centrale et chaque portion de ce réseau appartient à un organisme public ou privé indépendant. Son fonctionnement repose donc sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il n'y ait obligation de fourniture ou de qualité de fourniture entre opérateurs. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. Nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

En conséquence, le groupe AREVA et le Fournisseur n'assument aucune responsabilité ni garantie en cas de mauvais fonctionnement de l'Internet (retard dans les transmissions ou tout autre dysfonctionnement).

Le groupe AREVA ne pourra être tenu pour responsable des dommages, quels qu'ils soient, affectant le Contenu Fournisseur, et/ou l'accès et/ou l'utilisation du Portail Fournisseurs ou les serveurs, ou services accessibles par l'intermédiaire du Portail Fournisseurs.

AREVA SA fera cependant ses meilleurs efforts pour éviter l'apparition de dommages résultant du fonctionnement du Portail Fournisseurs.

En cas d'utilisation frauduleuse, illégale, sans autorisation du Portail Fournisseurs par le Fournisseur et les Utilisateurs Autorisés, le Fournisseur doit indemniser et garantir le groupe AREVA contre toutes actions, demandes d'indemnité ou de dommages et intérêts découlant ou se rapportant à une action ou à une omission d'un de ses Utilisateurs Autorisés ou découlant ou se rapportant à l'utilisation du Portail Fournisseurs.

Le groupe AREVA ne saurait être responsable du Contenu Fournisseur mis à sa disposition sur le Portail Fournisseurs. Le Fournisseur dégage expressément le groupe AREVA de toute responsabilité de contrôle et de filtrage du Contenu Fournisseurs. Cependant, le groupe AREVA peut, compte tenu des circonstances, prendre toutes les mesures qui lui semblent nécessaires ou appropriées quant au Contenu Fournisseur.

9. Force majeure

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence française, les grèves internes ou externes à l'entreprise, les intempéries, la foudre, les restrictions et modifications gouvernementales et légales, les pannes d'ordinateur et blocage des télécommunications, les coupures électriques, la défaillance des serveurs du groupe AREVA, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse du groupe AREVA.

10. Mise à jour des CGU

S'agissant des CGU, AREVA SA notifiera par mail aux Utilisateurs Autorisés les modifications des présentes. Le premier Utilisateur Autorisé devra accepter expressément lesdites modifications au nom et pour le compte du Fournisseur et des autres Utilisateurs Autorisés selon les modalités définies à l'article 2.2, étant entendu que pendant la durée précédant l'acceptation ou le refus, l'accès au Portail Fournisseurs par les autres Utilisateurs Autorisés sera suspendu selon les dispositions de l'article 3.2. En cas de refus des dites modifications, AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGU selon l'article 3.1.

Chaque modification des CGU fera l'objet d'une version datée et référencée.

11. Langue

En cas de conflit entre la présente version française des CGU et la version anglaise, la version anglaise fera foi entre les Parties.

12. Droit applicable et attribution de juridiction

Les CGU, le Portail Fournisseurs, son Contenu et tous les droits et obligations des Parties générés par le Portail Fournisseurs ou s'y rapportant sont soumis au droit français et sont interprétés et appliqués conformément à celui-ci.

Tout différend quant à l'interprétation et/ou l'exécution des CGU doit d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre les Parties dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de la date de survenance du différend.

En cas d'échec de la négociation, le différend sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de PARIS (France).